conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Demotec 95 poudre

Imprimé le : 06.05.2022 Page 1 de 8

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Demotec 95 poudre

Groupe du produit : Composant sous forme de poudre

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Matière plastique (composant sous forme de poudre) destinée à traiter la boiterie bovine.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Demotec Demel e.K.
Rue: Brentanostraße 22
Lieu: D-61130 Nidderau
Téléphone: +49 (0)6187-905670

Téléphone: +49 (0)6187-905670 Téléfax: +49 (0)6187-9056711

e-mail: <u>demotec@demotec.de</u>

Interlocuteur: Alexander Demel Téléphone: +49 (0)6187-905670

e-mail: demotec@demotec.de
Internet: www.demotec.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence : Berlin +49 (0)30 - 30686700

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Mentions de danger:

Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

peroxyde de dibenzoyle

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Demotec 95 poudre

Imprimé le : 06.05.2022 Page 2 de 8

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange à base de polymères acryliques et de catalyseurs.

Composants dangereux

N° CE Substance Quantité

Nº CAS Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Nº Index Nº REACH

polymère acrylique 95 - <= 100 %

9011-14-7

202-327-6 peroxyde de dibenzoyle 1 - < 5 %

94-36-0 Org. Perox. B, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, H241, H319, H317

Texte des phrases H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement avec du polypropylène glycol, puis avec beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Aussitôt rincer soigneusement et abondamment les yeux avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Demotec 95 poudre

Imprimé le : 06.05.2022 Page 3 de 8

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

De la mousse, de la poudre d'extinction, du dioxyde de carbone (CO2), jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possibilité de dégagement de monoxyde de carbone ; de dioxyde de carbone, de produits de décomposition organiques.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie : utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr : voir section 7
Protection individuelle : voir section 8

Élimination: voir section 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler le récipient avec précaution.

Préventions des incendies et explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Composant sous forme de poudre du système à 2-composants-acryle-plastique destiné à traiter la boiterie bovine.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Demotec 95 poudre

Imprimé le : 06.05.2022 Page 4 de 8

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle		5		VME (8 h)	Е
	polymère acrylique	3	10		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger ni boire pendant le travail.

Protection des yeux/du visage

Porter une protection pour les yeux/le visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Filtre classe P1

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Poudre Couleur: blanc

Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle non déterminé

d'ébullition:

Point de ramollissement: ca. 110 °C
Point d'éclair: > 250 °C

Inflammabilité

solide: non déterminé gaz: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: non déterminé
Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Demotec 95 poudre

Imprimé le : 06.05.2022 Page 5 de 8

Température d'auto-inflammabilité

solide: non déterminé gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:

Densité (à 20 °C):

Densité apparente (à 20 °C):

non déterminé

1,16 g/cm³

700 - 750 kg/m³

Hydrosolubilité: Comme on le sait la substance est insoluble dans l'eau, donc aucun test requis.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:

Densité de vapeur:

non déterminé

Taux d'évaporation:

non déterminé

non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide: 100 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Comburant, oxydant.

10.2. Stabilité chimique

Décomposition possible sous l'effet prolongé de la lumière.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec les matériaux combustibles, les métaux alcalins, les métaux alcalino terreux, les métaux lourds, les poudres métalliques, les acides, les bases.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de matières combustibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Formation d'oxygène.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle)

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Demotec 95 poudre

Imprimé le : 06.05.2022 Page 6 de 8

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas : écotoxicologique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les cours d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique /dans le sol.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique /au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non contaminés et complètement vidés peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés sont à traiter comme la substance même.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

unies: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Demotec 95 poudre

Imprimé le : 06.05.2022 Page 7 de 8

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

unies:

transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

unies:

14.2. Nom d'expédition des Nations Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

unies:

14.2. Nom d'expédition des Nations Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Directive 2012/18/UE Seveso III: Le produit n'est pas soumis à la directive SEVESO III.

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Prescriptions nationales

Catégorie de pollution des eaux (Allemagne, AwSV) : 2 - comporte un danger pour l'eau. Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Demotec 95 poudre

Imprimé le : 06.05.2022 Page 8 de 8

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange des évaluations de sécurité n'ont pas été réalisées.

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Classification des mélanges et méthodes d'évaluation utilisées selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Méthode d'évaluation
Skin Sens. 1; H317	procédé de calcul

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

•	` ,
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été reprises, respectivement, de la fiche de données la plus récente du fournisseur précédent.)